

RURAL MOUV

Fonds de dotation de Familles Rurales

**Rapport d'activité
2018-2019**



Sommaire

Construire les territoires de demain.....	3
Le mot du Président	3
I. Nos partenaires : des mécènes engagés pour la ruralité	5
1. Orange France.....	5
2. La fondation RTE.....	5
3. Engie	6
II. Gouvernance du fonds de dotation.....	7
1. Le conseil d'administration.....	7
2. Le comité des mécènes	8
3. L'équipe opérationnelle	8
III. Des projets d'avenir pour les territoires soutenus par RURAL MOUV	9
1. Port@il: les tiers-lieux, espaces sociaux innovants	9
2. Les points de médiation numérique : le digital pour tous !.....	10
3. L'appel à initiatives Rural'innov : Transition écologique, révolution numérique, innovation sociale	12
IV. La vie des instances du fonds de dotation	14
ANNEXES	16
Annexe 1. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants.....	17
Annexe 2. Liste des libéralités reçues	18
Annexe 3. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation.....	19



Construire les territoires de demain

Familles Rurales agit au quotidien pour améliorer la vie de la population du monde rural grâce à ses 2200 associations locales, ses 40 000 bénévoles et ses 17 000 salariés. La création du fonds de dotation RURAL MOUV est née de la volonté du Mouvement Familles Rurales de renforcer son action pour soutenir l'innovation, la créativité et le développement des territoires ruraux. Familles Rurales promeut une vision moderne et valorisante des ruralités et entend contribuer à faire changer le regard sur les zones rurales et mettre en avant leur potentiel. La lutte contre la fracture territoriale commence par la conviction que les ruralités sont un atout pour l'avenir du pays. La révolution numérique et la transition écologique doivent permettre d'en faire des territoires d'excellence.

Le fonds de dotation répond à cette ambition. Il a pour mission de soutenir l'émergence de projets innovants, favorisant l'amélioration des conditions de vie de la population.

Le mot du Président



Depuis de nombreuses années nous sommes confrontés au renforcement de la fracture territoriale due à la concentration des emplois, des services et des richesses dans les grandes métropoles alors que les territoires ruraux, les petites villes et les zones périurbaines pâtissent du recul des services au public, de l'activité, et de la disparition des commerces de proximité. Ce phénomène a favorisé le développement d'un sentiment d'abandon d'une partie de la population et a contribué à la diffusion d'une représentation négative des zones rurales dans l'opinion publique.

Dans le même temps, nous constatons que les territoires ruraux n'ont jamais autant correspondu aux aspirations de la population ! Plus de 80% des Français souhaiteraient idéalement vivre dans les zones rurales, notamment pour y trouver une meilleure qualité de vie. Loin des clichés parfois véhiculés, les ruralités ont de l'avenir. Alors que nos modes de vie, nos façons de travailler et de consommer évoluent avec la révolution numérique et la nécessité de la transition écologique, les zones rurales sont une réelle opportunité pour accompagner toutes ces transformations et sont une chance pour l'avenir.

Ce constat nous a convaincu qu'un Mouvement comme Familles Rurales devait renforcer son soutien aux projets innovants, qui se développent chaque jour dans les territoires grâce à l'intelligence et à la créativité des acteurs de terrain. Ces projets

représentent les ruralités de demain: plus écologiques, plus connectés, plus solidaires. Pour y parvenir, nous devons allier nos forces : associations, pouvoirs publics et acteurs privés et agir dans la même direction.

L'ensemble de ces réflexions et notre expérience de terrain nous a conduit à créer le fonds de dotation RURAL MOUV à la fin de l'année 2018 suite à notre Congrès de Rodez. **L'ambition de RURAL MOUV est de soutenir les porteurs de projets qui feront l'avenir de nos territoires et de contribuer concrètement au développement des zones rurales.**

Notre première année d'activité a été prometteuse et nous encourage à redoubler d'efforts pour les exercices suivants. Non seulement le fonds de dotation a mis en place son organisation et est parfaitement opérationnel mais il a déjà contribué au financement de plus de 10 projets concrets et innovants. L'appel à initiative *Rural'innov'*, de par les très nombreuses candidatures qu'il a suscitées, nous a conforté dans notre action et nous a permis d'ouvrir nos financements également à des porteurs de projets extérieurs à Familles Rurales. Nous avons pu compter sur le soutien de nos premiers mécènes : Orange France, Engie et la fondation RTE. Ils partagent notre ambition d'agir pour les zones rurales et leur valorisation et je tiens à les remercier de s'être engagés avec nous dans cette belle aventure.

Dominique Marmier,
Président de RURAL MOUV

Chiffres clés 2018-2019

3 mécènes fondateurs

11 projets innovants soutenus

140 000 euros investis dans les territoires



I. Nos partenaires : des mécènes engagés pour la ruralité

Le fonds de dotation a été soutenu dans sa création et sa première année d'exercice par trois mécènes : Orange France a été le premier à rejoindre RURAL MOUV, suivi par la Fondation RTE et Engie. Les modalités de nos partenariats avec nos mécènes sont définies dans des conventions.

1. Orange France



« Nous sommes fiers d'avoir rejoint l'ann  e derni  re, le fonds de dotation de Familles rurales, RURAL MOUV.

Notre partenariat s'appuie sur une aspiration commune : cr  er de nouvelles opportunit  s dans les territoires ruraux gr  ce    l'innovation num  rique et    la transition   cologique.

Chez Orange, nous croyons en effet que le num  rique est un formidable levier de transformation, d'inclusion et de d  veloppement et qu'il doit profiter    tous dans un esprit de responsabilit   et de solidarit  .

Les projets soutenus par RURAL MOUV comme le Cybercaf   itin  rant, les casques de r  alit   virtuelle pour rompre l'isolement, les lieux de coworking, les tablettes pour les malades d'Alzheimer, les formations au num  rique pour seniors illustrent parfaitement cet engagement commun de donner les clefs et l'acc  s au num  rique devenu indispensable    notre quotidien. »

G  lle Le Vu.

Directrice de la RSE et de la Communication

2. La fondation RTE



« La Fondation Rte a pour objet social le d  veloppement des campagnes et est depuis 2008 un partenaire de la F  d  ration nationale Familles Rurales. Depuis quelques ann  es elle se concentre sur les projets    forte valeur ajout  e sociale,   conomique, environnementale, et territoriale.

Nous sommes   galement persuad  s de l'importance de renforcer l'impact collectif, en disposant de partenariats avec des acteurs pertinents sur le territoire.

Le fonds de dotation RURAL MOUV renouvelle et   largit les modes d'intervention de la F  d  ration nationale Familles Rurales.

Il est aussi l'amorce d'une fondation territoriale    vocation nationale    destination du monde rural.

Nous avons apprécié à la fois la réelle implantation de proximité dans les départements les plus ruraux du pays, la participation des familles adhérentes, le bénévolat, l'entrepreneuriat social, en somme tout ce qui fait la particularité de l'économie sociale et solidaire en milieu rural.

Nous avons aussi apprécié l'ouverture à d'autres acteurs, entreprises partenaires, associations en dehors du mouvement familles rurales. Nous pensons que nous avons besoin d'innovation sociale, partant des besoins et des solutions dégagées dans la co construction par les acteurs du territoire. Le fond de dotation RURAL MOUV nous permettra d'identifier ces besoins et ces solutions. »

Frederic Dohet, Délégué Général

3. Engie



« La Direction Grand Public d'ENGIE qui adresse des offres de marché en électricité et gaz ainsi que de nombreux services à l'énergie aux clients particuliers, par l'intermédiaire de sa Direction Relations Externes, a souhaité prendre part à l'aventure de RURAL MOUV via une convention de mécénat que nous avons signée en juin 2019. Cette collaboration intervient dans la continuité de notre solide partenariat et de notre enrichissante participation au dernier Congrès de Familles Rurales organisé en 2018. Désormais, nous souhaiterions formaliser davantage cette association au travers de projets ayant pour thématiques l'environnement, la transition énergétique ou encore la mobilité verte qui représentent pour ENGIE des sujets d'avenir à forts enjeux territoriaux et sociaux caractéristiques de RURAL MOUV. ENGIE reste fermement mobilisé sur la mise en œuvre des projets retenus et ne manquera pas d'apporter toute son expertise et son savoir-faire dans leur aboutissement. »

Florence Fouquet, Directrice grand Public

II. Gouvernance du fonds de dotation

La principale instance du fonds de dotation est le conseil d'administration qui détient le pouvoir de décision. Un comité, doté d'un pouvoir consultatif regroupe les mécènes. Enfin, une équipe opérationnelle met en œuvre les décisions du fonds de dotation et s'assure de son fonctionnement.

1. Le conseil d'administration

RURAL MOUV est gouverné par un conseil d'administration composé en majorité de membres de Familles Rurales mais aussi de personnalités extérieures, acteurs des territoires ruraux. Le conseil d'administration élit au sein de ses membres le président du fonds de dotation.

Collège Familles Rurales



Dominique MARMIER,
Président
Exploitant agricole,
Président de
Familles Rurales



Guylaine BROHAN,
Trésorière



Francis BELTRAN
Retraité



Rita CICCARELLA-VANDERBEKE
Assistante de direction



Anne GBIORCZYK
Formatrice



Nathaele LAURENT
Etudiante

Collège personnalités extérieures



Patrice JOLY
Sénateur de la Nièvre,
Président de
l'association
nationale Nouvelles
Ruralités



Ludovic PROVOST
Secrétaire général,
Commission Supérieure
du Numérique
et des Postes



Bruno HUMBERT
Co-fondateur La Ruche,
ADMINISTRATEUR

2. Le comité des mécènes

Le comité des mécènes réunit l'ensemble des représentants des mécènes du fonds. Il donne un avis et fait des propositions au conseil d'administration concernant le fonctionnement du fonds, ses orientations, la sélection des projets, et toute question qu'il juge utile.

Yann ROUSSEAU, Orange France
Responsable des relations consoméristes

Frédéric DOHET, Fondation RTE
Délégué général

Alexis JOIRE, Engie
Directeur des relations externes

3. L'équipe opérationnelle

L'équipe opérationnelle assure le pilotage et le fonctionnement du fonds de dotation par délégation du président.

Guillaume RODELET, délégué général
Directeur de la fédération nationale Familles Rurales

Jean-Baptiste BAUD, secrétaire général
Responsable des relations institutionnelles de Familles Rurales

Pour accomplir leur mission, le délégué général et le secrétaire général peuvent s'appuyer sur des salariés de la fédération nationale Familles Rurales, mis à disposition par la fédération le cas échéant.



La création du site RURAL MOUV

La direction de la communication de Familles Rurales a conçu et réalisé le site internet du Fonds de dotation RURAL MOUV. Doté d'une identité graphique, le site a été lancé en avril 2019. Il constitue un espace d'information et de valorisation des projets et activités du Fonds de dotation et à partir de 2020 une interface pour la remontée des dossiers des porteurs de projet. www.ruralmouv.fr

III. Des projets d'avenir pour les territoires soutenus par RURAL MOUV

La première année d'activité de RURAL MOUV a été riche. Nous avons ainsi soutenu deux projets structurants portés par la Fédération Nationale Familles Rurales : la création de 25 tiers-lieux et de 100 points de médiation numérique dans les territoires. Ces projets d'ampleur font l'objet de co-financements importants à la fois publics et privés et ont un impact fort. L'appel à initiatives « Rural'innov » a permis quant à lui de sélectionner 9 projets innovants. Les lauréats pourront ainsi développer leurs actions grâce à un soutien financier significatif.

1. Port@il: les tiers-lieux, espaces sociaux innovants

Le concept : la coopérative des tiers-lieux vous explique

Les tiers-lieux, appelés aussi espaces de travail partagés et collaboratifs désignent des lieux de travail où la créativité peut naître entre différents acteurs, où la flexibilité répond aux difficultés économiques du champ entrepreneurial.

Ils permettent aux actifs de travailler à distance, à proximité de leur domicile et dans le même confort, dans des lieux aussi bien équipés et aménagés que l'entreprise.

Ils permettent aussi aux personnes de trouver une solution alternative au fonctionnement traditionnel, de croiser des mondes qui ne se seraient pas rencontrés par ailleurs, de favoriser des échanges grâce aux animations et évènements mis en place.

Lancé en septembre 2018 dans le cadre du Réseau rural et financé par l'Union européenne (FEADER), le projet Port@il est entré pleinement en 2019 dans sa phase opérationnelle.

Alors que les projets de tiers-lieu se multiplient partout en France, que l'Etat a engagé une politique de soutien avec le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » et l'appel à manifestation d'intérêt « Fabriques de territoire » présentés durant l'été, Familles Rurales contribue largement par son expérimentation à ce mouvement qui régénère les territoires ruraux.

Aujourd'hui, 17 sites sont ouverts et proposent des activités nouvelles liées au travail (coworking), au numérique (ateliers, accompagnement) et au lien social, qui permettent de toucher de nouveaux acteurs : jeunes adultes, entrepreneurs, télétravailleurs, artisans etc. Des dynamiques locales sont engagées pour constituer des collectifs qui pilotent les tiers-lieux.

Ce projet a un fort écho en interne au sein du réseau Familles Rurales puisqu'au-delà des 7 fédérations partenaires, une dizaine de départements et de nombreux porteurs de projets nouveaux intéressés par ces innovations sont identifiés.

RURAL MOUV a soutenu ce projet à hauteur de 35 000 euros. Les financements ont été intégralement fléchés sur les territoires et permis notamment à ces nouvelles structures de s'équiper en matériel informatique

Un soutien financier utile et concret : le témoignage de deux tiers-lieux de la Manche

Saint Jean de Daye

« Le nouvel équipement et l'offre proposée nous permettent de toucher un public non adhérent ou n'ayant jamais fréquenté l'association. Le développement du tiers lieu de Saint Jean de Daye a touché pour la première fois un public spécifique avec la venue d'une éducatrice spécialisée accompagnant un jeune artiste. Cette demande émanant d'un acteur social de notre territoire nous ouvre des perspectives que nous n'avions pas envisagées lorsque nous avons conceptualisé notre espace tiers lieu. Cette aide enfin nous a permis une reconnaissance politique envers les élus de notre municipalité dans un premier temps puis avec le président du conseil départemental rencontré lors de la signature du contrat de pôle de services. »

Martinvast

« Avec l'acquisition du matériel, nous pouvons mettre à disposition ordinateurs et tablettes pour tout public. Des permanences sont proposées pour accompagner ce qui le souhaite à l'outil informatique. Les personnes peuvent également utiliser le matériel seul. Le matériel est également mis à disposition des associations du territoire. De nouvelles personnes entre dans les locaux. »

Partenaires



2. Les points de médiation numérique : le digital pour tous !

Avoir accès à la technologie est une chose. Savoir l'utiliser en est une autre. Entre un jeune qui ne jure que par son smartphone et les réseaux sociaux, mais qui n'a jamais utilisé un ordinateur ou envoyé un courriel et une personne âgée qui n'a tout simplement jamais pu s'y mettre, les profils sont variés, mais la problématique est la même : ces personnes subissent une exclusion numérique.

Pour répondre à ces différents publics, dans la diversité de leurs besoins, Familles Rurales a lancé un dispositif innovant : la mise en place de 100 points de médiation numérique.

En 2019, 22 lieux sont déjà lancés, pour parvenir au plein déploiement en 2021. Adossés aux structures Familles Rurales et à son réseau de lieux de proximité (Relais familles, Espaces de Vie Sociale, Maisons de services au public, Permanences consommation, Tiers-lieux...) ces points de médiation numérique proposent un accompagnement aux démarches en ligne, un accès libre aux équipements informatiques et organisent des ateliers de formation (utilisation de l'outil informatique, éducation et prévention aux usages du numérique), pour les publics jeunes, les parents et les seniors. En trois ans, 200 000 habitants des territoires ruraux pourront ainsi être accompagnés et devenir autonomes dans leurs usages du numérique.

Un projet déjà récompensé !

Le projet médiation numérique a été lauréat du Google Impact Challenge 2019.

L'année 2019 a largement été consacrée au montage financier de cet ambitieux projet, et notamment son volet itinérant. Pari réussi grâce à de nombreux partenaires financiers : la Banque des Territoires, la Fondation Afnic, le ministère de la Cohésion et des Territoires, le Crédit Mutuel et le Google Impact Challenge, remporté en novembre. En 2020, l'objectif est de recruter et former des bénévoles pour poursuivre le déploiement des points de médiation numérique, et lancer le volet itinérant, grâce à des partenariats avec de nombreuses communes rurales. A suivre...

RURAL MOUV a attribué un soutien de 35 000 euros à ce projet porteur d'avenir.

Zoom sur le point de médiation numérique de la Fédération Familles Rurales de la Corrèze

MIEUX VIVRE AVEC LE NUMÉRIQUE

Familles Rurales souhaite accompagner toute personne isolée géographiquement, socialement, culturellement, vers un usage adapté de l'outil numérique. Pour cela, la Fédération s'appuie sur son réseau d'associations locales et ses partenaires afin d'identifier les bénéficiaires.

Par l'accueil d'un animateur formé, la fédération propose divers accompagnements adaptés à chaque situation rencontrée.

Deux accompagnements sont proposés : collectif et individuel.

Pour l'accompagnement collectif, des ateliers réguliers hebdomadaires d'une durée de 2h sont organisés au siège de la Fédération (Tulle) et sur 6 secteurs (Xaintrie, Beaulieu sur Dordogne, Objat, Allasac, Eygurande, Treignac). Il est demandé aux participants de s'inscrire pour l'ensemble des ateliers, le nombre de places étant limité à 12 participants. La Fédération souhaite ainsi accompagner au maximum 500 personnes sur la durée de l'action. Une participation de 5€ est demandée à chaque participant pour un cycle d'ateliers. Afin de faciliter la participation de tous et notamment des personnes les plus isolées, il est envisagé un système de co-voiturage. A la suite du cycle des 4 séances sur ces 6 secteurs, un nouveau cycle sera proposé sur des secteurs différents afin de mailler le territoire.

Les partenaires du projet



3. L'appel à initiatives Rural'innov : transition écologique, révolution numérique, innovation sociale

RURAL MOUV a lancé en juin 2019 un appel à initiatives afin de soutenir des projets relatifs à la transition écologique, à la révolution numérique et à l'innovation sociale. Ce concours était également ouvert aux associations extérieures au réseau Familles Rurales. Pour sa première édition Rural'innov a été une réussite avec plus de 70 dossiers déposés. 9 projets ont été primés et ont reçu un soutien financier qui leur permettra de se développer. Une enveloppe de 70 000 euros a été consacrée à cette initiative. L'exercice sera renouvelé en 2020.

« Auto'Mobile », un taxi solidaire électrique ! (Nord)

L'Association Familles Rurales de l'Avenois Mormal veut répondre aux besoins de mobilité en milieu rural grâce à un taxi solidaire et électrique : l'objectif est de favoriser l'inclusion sociale des personnes vulnérables par l'accès à la mobilité (se rendre chez le médecin, faire ses courses, sortir de chez soi pour aller rendre visite à un proche, l'accès aux droits, se rendre à un entretien professionnel...).

« Ressourcerie » : réparer plutôt que jeter (Meuse)

L'association Familles Rurales du Val d'Ornois implante sur le territoire une ressourcerie, véritable lieu de vie, permettant la récupération, la valorisation et la vente d'objets en proposant une activité salariée à des personnes éloignées de l'emploi. Il s'agira aussi d'éducation à l'environnement par la mise en place de différents ateliers amenant à une consommation réfléchie : la réparation plutôt que le remplacement

« Mangeons local à Belle-Île-en-mer » : augmenter l'autonomie alimentaire d'un territoire insulaire (Morbihan)

Le projet du centre permanent d'initiatives environnementales (CPIE) de Belle-Île-en-mer a pour objectif d'accompagner la gouvernance sur le territoire vers une relocalisation de sa production et de sa consommation alimentaire.

« Hameaux légers » : l'habitat durable et réversible (Ardèche)

L'association Hameaux légers accompagne le développement d'éco quartiers abordables financièrement pour les familles et la municipalité, réalisés uniquement avec des habitats aux fondations réversibles, dans des communes rurales motivées.

« Family'Air » : une halte répit pour les aidants et les aidés (Marne)

L'association Familles Rurales Pays Mourmelonnais accueille des aidés (maladie Alzheimer ou apparentées) dans un lieu convivial et ludique et propose des activités cognitives, de mémoire, sur un temps d'accueil afin de permettre aux aidants un temps de repos pour reprendre souffle.

« Evasion virtuelle » : la technologie au service des plus fragiles (Aisne)

La Fédération Familles Rurales de l'Aisne « ÉVASION VIRTUELLE » propose à un public fragilisé des sessions d'utilisation de casques de réalité virtuelle avec pour objectifs de rompre l'isolement, favoriser les rencontres lors des sessions, permettre la découverte et l'accès aux nouvelles technologies (Visites touristiques en France ou à l'Étranger, à la tour Eiffel, dans les musées, dans une autre époque, à un concert, au fond de l'océan ...).

« Voisineurs numériques » : l'inclusion numérique par la proximité (Haute-Marne)

A la Fédération Familles Rurales de la Haute-Marne, les voisineurs numériques sont des bénévoles qui rendent visite à leurs « voisins » éloignés des usages numériques pour les accompagner dans leurs démarches numériques diverses et les encourager à s'approprier les services numériques utiles à leur quotidien.

« Cyber-café itinérant » : former les séniors aux usages du numérique (Vendée)

Pour lutter contre la fracture numérique, la Fédération Familles Rurales de Vendée lance une démarche de formation pour les séniors les plus fragilisés sur le département avec la présence d'un professionnel pour tous les séniors via le cyber café itinérant qui s'installera sur la place du village,

« Espace numérique Chez Yvonne » : le numérique à portée de tous (Côtes-d'Armor)

Issu de 9 mois de réflexion participative le projet #Chez Yvonne à Montoncour est un espace hybride : coworking, tiers-lieux, espace de vie sociale, FabLab ou encore conciergerie qui propose des animations et accompagnements en matière de numérique.



IV. La vie des instances du fonds de dotation

Le fonds de dotation a réuni quatre fois son conseil d'administration et une fois le comité des mécènes au cours de son premier exercice. Voici les principales décisions prises à l'occasion de la réunion de ces instances.

Conseil d'administration constitutif, 6 décembre 2018

Adoption des statuts, élection du Président et de la Trésorière.

Conseil d'administration, 14 décembre 2019

Définition des principes de fonctionnement des instances du fonds de dotation, désignation du délégué général et du secrétaire général.

Conseil d'administration, 10 avril 2019

Attribution de financements aux projet « Port@il » et « Points de médiation numérique », définition du cahier des charges de l'appel à initiatives « Rural'innov ».

Conseil d'administration, 9 octobre 2019,

Sélection de 9 projets issus de l'appel à initiatives « Rural'innov » et attribution d'un financement.

Comité des mécènes, 17 septembre 2019

Echanges sur les orientations du fonds de dotation et le rôle du comité des mécènes, avis sur la sélection des projets issus de l'appel à initiatives « Rural'innov ».



1^{er} conseil d'administration constitutif de RURAL MOUV, décembre 2018.

Rejoignez-nous pour construire les territoires de demain

En devenant mécène de RURAL MOUV vous :

- Contribuez à développer l'innovation dans les zones rurales
- Soutenez des porteurs de projets qui font évoluer leurs territoires
- Participez à valoriser l'image de la ruralité
- Devenez membre du comité des mécènes et participez à la sélection des projets et aux réflexions liées à l'évolution du fonds.

Impôt sur les sociétés

Entreprises, votre soutien financier vous donne droit à une réduction fiscale de 60%, dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires. Pour un don de 60 000 euros, la réduction fiscale s'élève donc à 36 000 € et la valeur réelle du don à 24 000 euros.

Ils nous soutiennent



ANNEXES



Annexe 1. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

Projet « Port@il » : 35 000 euros

Projet « Point de médiation numérique » : 35 000 euros

Projets issus de l'appel à initiatives « Rural'innov » : 70 000 euros

- « Auto'Mobile », Association Familles Rurales Avenois Mormal : 10 000 euros
- « Ressourcerie », Association Familles Rurales du Val d'Ornois : 6000 euros
- « Family'Air », Association Familles Rurales Pays Mourmelonnais : 8000 euros
- « Evasion virtuelle », Fédération Familles Rurales de l'Aisne : 4000 euros
- « Voisineurs numériques », Fédération Familles Rurales de la Haute-Marne : 7000 euros
- « Cyber-café itinérant », Fédération Familles Rurales de la Vendée : 5000 euros
- « Espace numérique Chez Yvonne », Association « Chez Yvonne », Montoncour : 10 000 euros
- « Mangeons local à Belle-île-en-mer », CPIE Belle-île-en-mer : 10 000 euros
- « Hameaux légers », Association « Hameaux légers » : 10 000 euros

Annexe 2. Liste des libéralités reçues

Dotation initiale

Le fondateur, Familles Rurales Fédération Nationale, a versé à RURAL MOUV une dotation initiale de 100 000 euros

Orange France

60 000 euros, par virement, convention en date du 9 avril 2019

Fondation RTE

32 000 euros, par virement, convention en date du 6 juin 2019

Engie

20 000 euros, par virement, convention en date du 19 juin 2019

Annexe 3. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

- Fédération Nationale Familles Rurales
- Association Familles Rurales Avenois Mormal
- Association Familles Rurales du Val d'Ornois
- Association Familles Rurales Pays Mourmelonnais
- Fédération Familles Rurales de l'Aisne
- Fédération Familles Rurales de la Haute-Marne
- Fédération Familles Rurales de la Vendée
- Association « Chez Yvonne », Montoncour
- Association CPIE Belle-Île-en-mer
- Association « Hameaux légers »



7 cité d'Antin - 75009 Paris
Email : contact@ruralmouv.fr
Tél. 01 44 91 88 88
www.ruralmouv.fr